Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 10

Artikel: Armée du salut

Autor: Delcourt, R.-A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARMÉE DU SALUT

Monsieur le Rédacteur en Chef,

A l'occasion de son Congrès national, l'Armée du Salut accueille à Paris une des meilleures Musiques salutistes suisses, la Fanfare de Bâle.

Cette Musique participera aux diverses manifestations du Congrès du 10 au 12 novembre, et donnera un concert. Nous tenons particulièrement à vous informer de ces manifestations prochaines et apprécierions vivement que par votre journal la Colonie suisse de Paris y soit invitée.

Samedi 10 novembre à 17 h. 30 : Gala à la Salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré.

Lundi 12 novembre à 20 h. 30 : Concert spirituel au Temple de l'Oratoire, 147, rue Saint-Honoré.

Nous pensons que vos compatriotes de la Capitale apprécieraient particulièrement d'assister nombreux à ce dernier concert pour lequel nous pourrions leur réserver un nombre assez important de places gratuites.

Vous remerciant à l'avance pour la publicité que vous voudrez donner à la visite de nos collègues de Bâle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes salutations distinguées.

R.-A. DELCOURT,
Relations extérieures,
76, rue de Rome.

Les Citoyens Suisses (ou leurs Veuves) ayant travaillé en France ont droit à une retraite

Tous les citoyens suisses ayant occupé en France, dans une Sté française ou étrangère, antérieurement au 1er avril 1947, un **emploi cadre** ont droit a une retraite **absolument gratuite.**

Les emplois cadres sont des emplois de direction, tels que : ingénieur, chef de service, directeur administratif, technicien, etc... Sont également cadres les gérants minoritaire et égalitaire de Société anonyme à responsabilité limitée et les présidents-directeurs généraux de Sociétés anonymes.

Ces retraites peuvent s'élever au maximum à 700 NF de retraite par année d'activité, ce qui, pour 20 ans d'activité, peut donner une retraite de 700 NF × 20 = 14.000 NF.

Les veuves ont droit à 60 % de la retraite qui aurait été accordée à leurs maris. Ces retraites peuvent être payées soit en France, soit en Suisse.

Les personnes qui pensent avoir droit à cette retraite peuvent s'adresser à un spécialiste de ces questions, M. Sicaud, 25, rue Gambetta à Pontoise (S.-et-O.), France en lui indiquant de façon détaillée les employeurs successifs, leurs adresses et les périodes d'emploi.

Les mots croisés du "Messager"

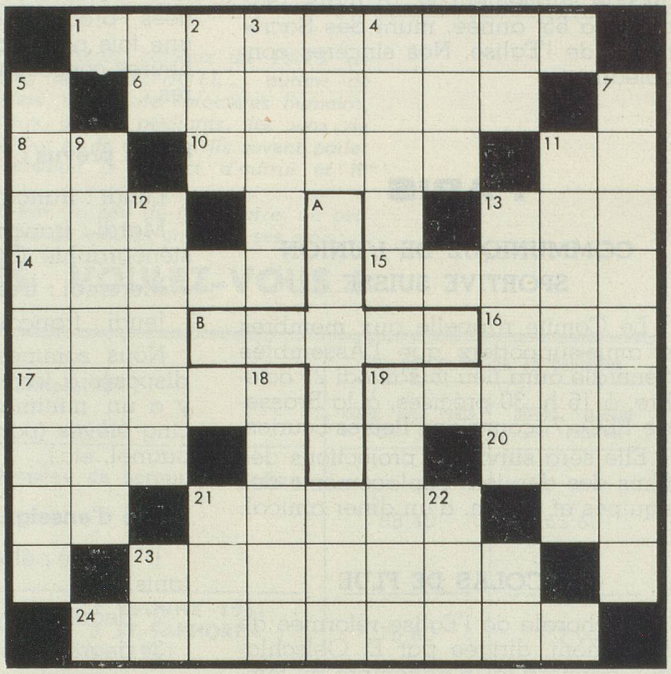

Horizontalement : 1. Uni par confédération. — 6. Ressortissant d'un canton suisse. — 8. Carte de Jeu (Pass). — 10. Poil épais (on en fait une étoffe). — 11. Pron. indéf. masc. sing. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. — 14. Partie d'un arbre ou d'un corps. — 15. Chacune des parties semblables qui composent un nombre. — 16. Fleuve de France se jetant dans la Méditerranée. — 17. Ville marocaine. — 19. Chef-lieu de canton (dép. du Var). — 20. Elle, en allemand. — 21. Appartient à la mer. — 23. Chaîne de montagne en Asie mineure. — 24. Habitants d'une capitale européenne.

Verticalement : 2. Carte de jeu (Pass). — 3. Monnaie, libre, honnête. — 4. Grand fleuve européen se jetant dans la Mer Noire (nom allemand). — 5. Villes aux îles Canaries. — 7. Ville de l'Oberland bernois. — 9. Ville en Corse. — 11. Grand lac du Canada. — 12. Très important organe du corps. — 13. Bords d'un cours d'eau, d'un étang, d'un lac. — 18. Peuple et langue du Moyen-Orient. — 19. Grand pays de l'Asie. — 22. Patriarche biblique.

Dans la croix : A. Chef-lieu d'un canton suisse. — B. Ville fédérale.

Solution dans notre prochain numéro.